Image not found or type unknown

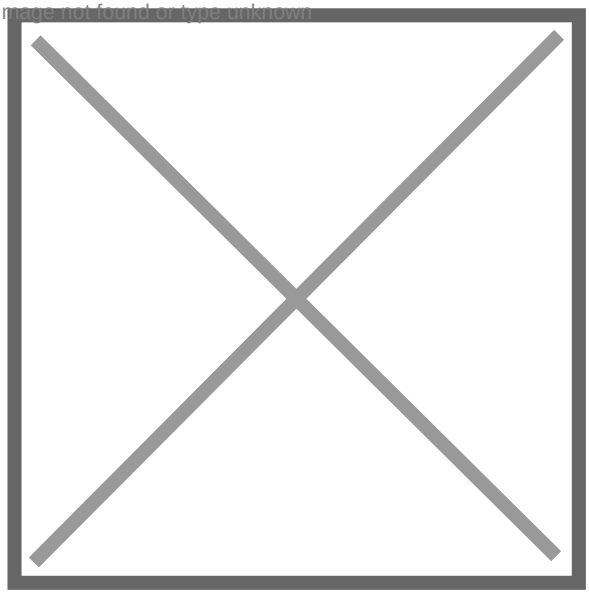

Heures sup sur une personne en reprise de AT avec soins

Par **najet248**, le **22/03/2013** à **14:17**

bonjour,en cdi 151.67h mensuel concernant les heures suplémentaires d'aprés la conventions bar brasserie combien d'heures sup mon employeur a le droit de m'imposer par semaine a quel repos ai je droit ?

et a t'elle droit de me faire faire des heures si je suis en reprise de travail avec soin suite a un AT et obligations de poste ammenagé car je fait deja 12 h par jour sur 3 jours et d'ailleur le poste aménagé et innéxistant en plus elle me charge d'heures suplémmentaires
MERCI

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés